

# POLITIQUE FAMILIALE

PLAN D'ACTION **2024-2027**

Municipalité  
de Saint-Paul



# TABLE DES MATIÈRES



---

## POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS 5

Mot du maire	6
Mot du comité	9
À propos de la démarche	10
La population de Saint-Paul en bref	12
À propos de la famille et des aînés	19
Les valeurs pauloises	20
Les principes directeurs	21
Les objectifs généraux de la Politique	22
Les axes d'intervention	23
Remerciements	24

---

## PLAN D'ACTION 27

<b>Axe d'intervention 1:</b> Habitat – Milieu de vie	28
<b>Axe d'intervention 2:</b> Transport et mobilité	30
<b>Axe d'intervention 3:</b> Sécurité	34
<b>Axe d'intervention 4:</b> Gestion municipale et communication	38
<b>Axe d'intervention 5:</b> Développement économique	42
<b>Axe d'intervention 6:</b> Respect, inclusion, participation sociale et bénévolat	44
<b>Axe d'intervention 7:</b> Aménagement des lieux, des services municipaux et environnements	48
<b>Axe d'intervention 8:</b> Loisirs, culture et vie communautaire	54
<b>Axe d'intervention 9:</b> Santé et saines habitudes de vie	60
<b>Axe d'intervention 10:</b> Réussite éducative	62



# POLITIQUE FAMILIALE ET DES ÂÎNÉS



---

## MOT DU MAIRE



Après plus d'un an de travail, nous sommes heureux de vous présenter la toute nouvelle version de la Politique familiale et des aînés de la Municipalité de Saint-Paul.

Élaborée une première fois en 2009, puis une deuxième fois en 2017, cet outil devait être révisé pour tenir compte de l'évolution du profil de la population de Saint-Paul et des familles d'aujourd'hui. Cette mise à jour s'inscrit également dans la planification stratégique de la Municipalité, tout comme l'adoption de notre nouveau Plan d'urbanisme en 2023 et de notre tout nouveau Plan de développement durable en 2024.

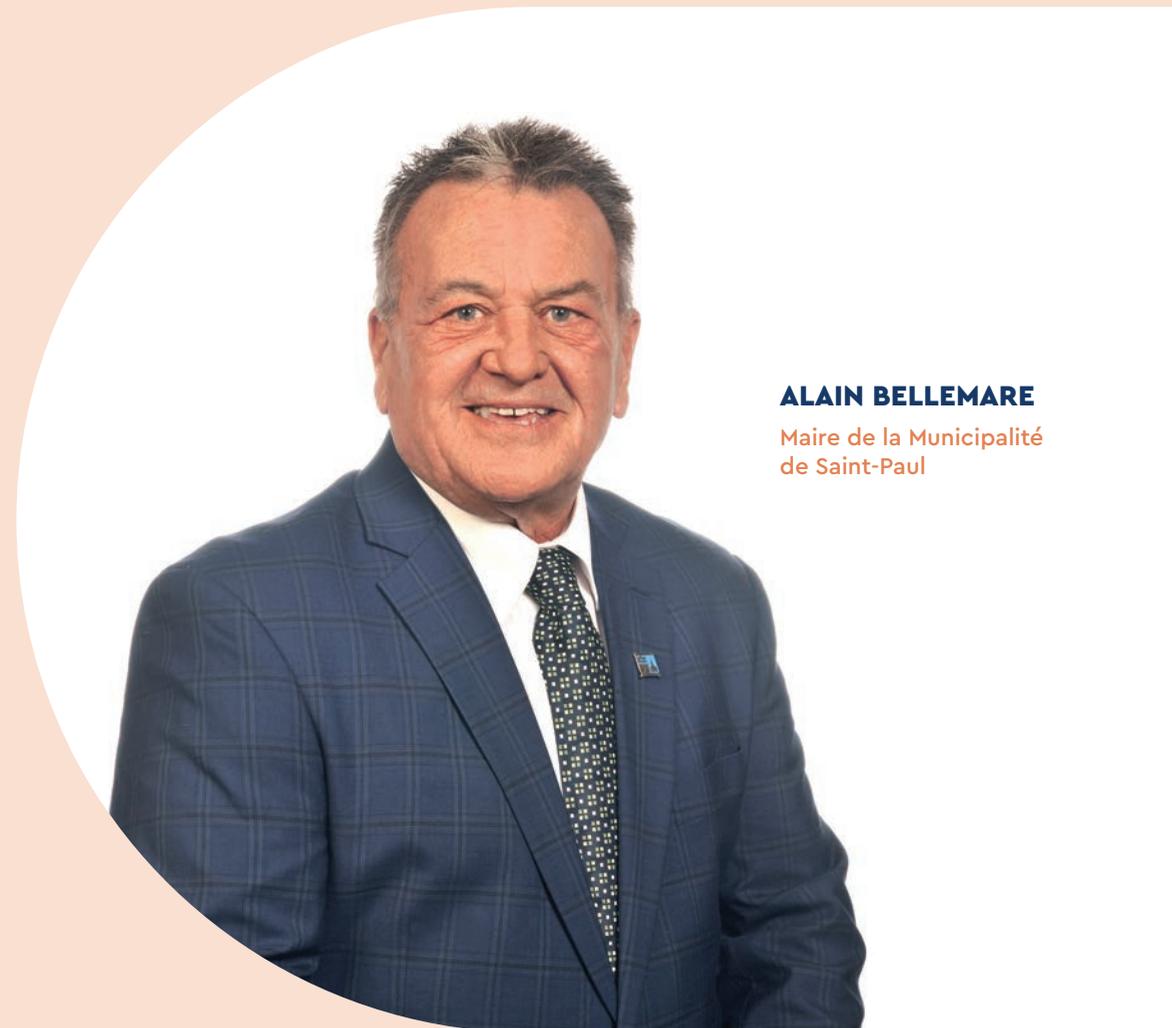
La nouvelle version de notre Politique reflète la volonté de la Municipalité de Saint-Paul de contribuer au mieux-être de la famille, et elle tient compte des diverses réalités modernes : celles des parents et des jeunes enfants, bien sûr, mais aussi des personnes âgées, seules ou en couple, en bonne santé ou en perte d'autonomie, des adolescents et des jeunes adultes. Nous nous engageons également à favoriser l'accessibilité, la sécurité et le soutien nécessaire pour garantir une meilleure qualité de vie aux Pauloises et Paulois. Plusieurs consultations, initiatives et réflexions nous ont permis de bonifier cette Politique et les réalisations qui en découlent, dont notre plan d'action et ses 10 axes d'intervention.

D'ailleurs, le conseil municipal remercie sincèrement tous les membres du comité de pilotage de s'être rapidement portés volontaires et de s'être impliqués mois après mois, avec le réel désir de maintenir et d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés paulois.

Je tiens également à remercier M<sup>me</sup> Alexandra Lemay, notre conseillère responsable de toute cette démarche.

La nouvelle mouture de notre Politique familiale guidera nos interventions dans tous les champs d'activités afin de favoriser l'épanouissement des familles et des aînés. C'est avec fierté que nous vous invitons à en prendre connaissance.

**Alain Bellemare, Maire de la Municipalité de Saint-Paul**



**ALAIN BELLEMARE**

Maire de la Municipalité  
de Saint-Paul



## MOT DU COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage qui a travaillé sur la Politique familiale rassemble plusieurs représentants du milieu qui témoignent d'une grande préoccupation envers les familles et les aînés. Soutenu par le milieu municipal et communautaire, le comité réunit une équipe polyvalente et dévouée ayant des expertises complémentaires, tout en ayant un but commun, soit celui de créer un environnement favorable et rassembleur pour les citoyens.

Le comité s'est inspiré de ce désir de progresser collectivement et de développer un sentiment d'appartenance propre à Saint-Paul pour réaliser cet exercice de réflexion. Nous espérons que ce projet pourra faire de notre communauté un milieu de vie toujours plus dynamisant, rayonnant et surtout où il fait bon grandir, s'épanouir et vieillir.

### MEMBRES DU COMITÉ

*De gauche à droite*

1<sup>re</sup> rangée: M<sup>me</sup> Monique Beaupré, M<sup>me</sup> Karine Lasalle, M<sup>me</sup> Mélise Harnois-Gelin

2<sup>e</sup> rangée: M. Guillaume Gaboriault, M<sup>me</sup> Alexandra Lemay, M. Jacques Desroches, M<sup>me</sup> Émilie Trudel, M<sup>me</sup> Anne-Marie Brochu-Girard

Absente sur la photo: M<sup>me</sup> France Rivest, accompagnatrice de l'organisme Espace Muni



## À PROPOS DE LA DÉMARCHE

En 2017, la Municipalité de Saint-Paul a adopté sa deuxième politique familiale et des aînés et les plans d'action associés. De 2017 à 2022, plus de 80 % des actions proposées ont été réalisées.

Considérant la présence de plusieurs acteurs mobilisés sur le territoire, le conseil municipal a décidé d'unir ses forces citoyennes et d'aller de l'avant pour mettre à jour cette troisième « **POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS** » ainsi qu'un plan d'action.

Depuis mars 2023, le comité de pilotage, composé de citoyens et citoyennes, travaille conjointement avec divers intervenants du milieu, les différents services municipaux et le conseil municipal à effectuer le bilan des actions de l'ancienne politique, à prendre connaissance du diagnostic à jour, à mettre en place le cadre de référence de la future politique, à consulter la population via diverses actions et, enfin, à choisir les orientations et les objectifs du nouveau plan d'action.

Cette politique se veut être un cadre de référence et d'intervention municipale, de même qu'une volonté politique de penser et d'agir pour les familles et aînés en tenant compte des préoccupations qui sont au cœur de la réalité des familles pauloises.

Ainsi, nous affirmons la volonté de nos élus et de nos dirigeants à agir en faveur des familles et des aînés, et à partager avec nos partenaires une vision commune, que chacun réalisera conformément à sa mission et à son milieu afin de soutenir la population.

L'élaboration de cette politique est donc l'occasion unique de rêver à une municipalité nous permettant de nous épanouir et de nous projeter dans l'avenir en nous dotant d'objectifs ambitieux, mais réalisables. La mise en œuvre du plan d'action associé à cette politique permettra de bonifier concrètement nos interventions afin d'améliorer la qualité de vie de nos familles et de nos aînés.



10

réunions du comité de pilotage



1

rencontre avec les partenaires du milieu



2

présentations de la démarche aux élus municipaux



15

mois (et plus!) de travail

### Des actions pour aller à votre rencontre :

- ▶ Consultation téléphonique de la clientèle aînée (en collaboration avec l'organisme Aux bonheurs des aînés).
- ▶ Sondage en ligne et soirée « Dernier Sprint » pour la clientèle des 12-17 ans.
- ▶ Sondage en ligne et tournée de bienvenue pour les résidents des immeubles à condos.
- ▶ Rencontre avec les citoyens via l'Espace Saint-Paul lors de l'événement annuel des ventes de garage.
- ▶ Sondage en ligne grand public (245 répondants).

## LA POPULATION DE SAINT-PAUL EN BREF

Du dernier recensement de la population datant de 2016 à aujourd'hui, le portrait de la population pauloise a considérablement changé. Voici quelques statistiques significatives qui marquent le territoire de Saint-Paul.

### La population en hausse

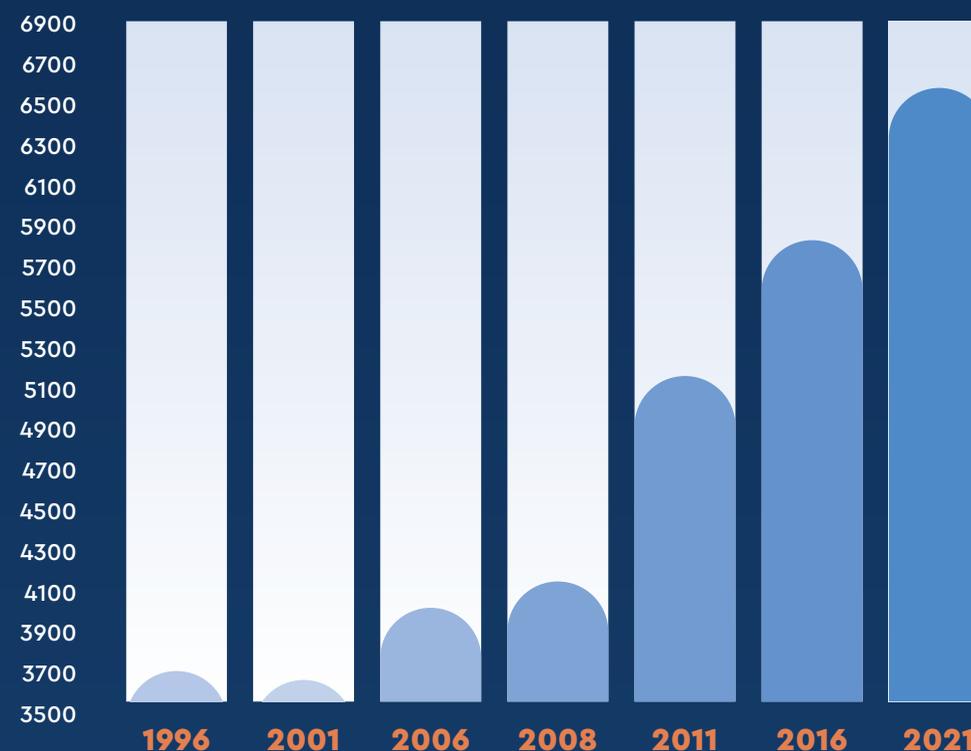
Selon le Recensement de 2021, la population de la Municipalité de Saint-Paul est passée de 5 891 citoyens à 6 566 habitants en cinq ans, une augmentation de **11,5 %**.

La population est composée d'autant de femmes que d'hommes, dispersés sur un territoire de 49,1 kilomètres carrés. Cela représente une densité de 133,7 Paulois et Pauloises par kilomètre carré.

Selon les projections démographiques de l'Institut de la statistique du Québec, la population de Saint-Paul devrait continuer à augmenter d'ici à 2041. Entre 2021 et 2041, la Municipalité pourrait accueillir jusqu'à **3 314 personnes de plus**, ce qui représente une hausse d'environ **50 %**.

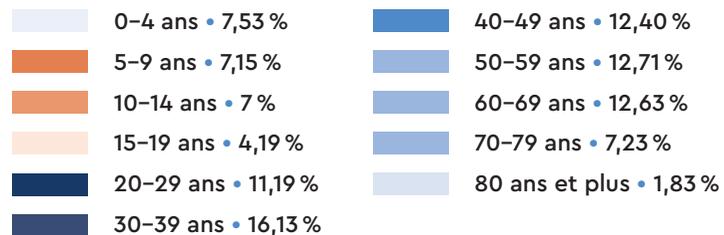
De par sa localisation stratégique près de Joliette, son réseau de parcs et sentiers et son cadre de vie familiale, la Municipalité de Saint-Paul continue d'attirer de jeunes familles qui souhaitent s'installer en périphérie des grands centres urbains tout en profitant d'une bonne offre de services et de loisirs. La Municipalité a aussi un vaste territoire agricole dynamique qui voisine les milieux urbains séparés de ceux-ci par le cœur villageois historique.

### Évolution de la population pauloise

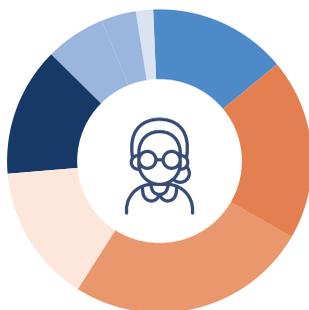
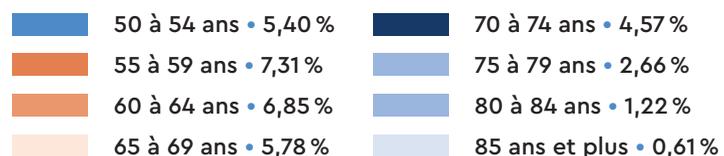


## Répartition de la population par groupes d'âge

### Répartition des strates d'âges de la population pauloise en 2021



### Répartition des strates d'âges des aînés paulois en 2021



Le pourcentage d'aînés est en légère hausse passant de 33,76 % à 34,40 % du total de la population pauloise. **Plus du tiers des Paulois sont aînés.** De plus, ce recensement permet de constater que pratiquement 75 % des aînés sont âgés de 50 à 70 ans. La population d'aînés paulois est jeune contrairement à la tendance québécoise.

ÂGE MOYEN DE LA POPULATION :

**38,5 ANS**

ÂGE MOYEN DE LA POPULATION DE LA MRC DE JOLIETTE :

**45,5 ANS**

ÂGE MOYEN DE LA POPULATION AU QUÉBEC :

**42,8 ANS**

**L'ÂGE MOYEN DE LA POPULATION PAULOISE DEVRAIT PASSER À 43,3 ANS EN 2041.**

La différence est plutôt marquée chez les jeunes de moins de 15 ans et leurs parents de 30 à 44 ans, qui sont surreprésentés. Au contraire, les personnes dans les groupes d'âge de plus de 60 ans sont sous-représentées à Saint-Paul par rapport aux données de la MRC et de la province, avec seulement 4 % de la population ayant 75 ans et plus. Si la population de la MRC de Joliette est relativement plus âgée que dans le reste du Québec, ce n'est pas le cas à Saint-Paul.

## Portrait des types de ménage paulois

En 2021, on compte 2 705 ménages à Saint-Paul. De ces ménages, 82 % sont propriétaires de leur logement. En 2041, il devrait y avoir 1 425 ménages de plus qu'en 2021, ce qui représente une hausse de 53 %. La courbe projetée d'augmentation des ménages suit sensiblement celle de la population.

## Portrait des familles pauloises

La majorité des ménages de Saint-Paul ne comporte pas d'enfants, avec 57 % des ménages composés soit d'un couple sans enfants (31 %) ou d'une personne vivant seule (26 %).

Concernant les ménages avec enfants, les familles avec au moins 1 enfant sont plutôt surreprésentées (27 %) par rapport à la MRC de Joliette (19 %) ou la province de Québec (23 %).

En 2021, parmi les ménages comptant un couple avec enfants, 19,6 % étaient des familles recomposées. Quelque 9 % des ménages étaient constitués de familles monoparentales.





## 2 705 familles pauloises



### FAMILLES AVEC ENFANTS

- 735** familles biparentales avec enfants
- 255** familles monoparentales
- 173** familles autres (ex. : multigénérationnelles)



### FAMILLES SANS ENFANTS

- 839** familles sans enfants
- 703** familles composées d'une seule personne

### Répartition des enfants dans les familles, selon le groupe d'âge (%) – 2021



## Revenu annuel des ménages privés

En 2020, le revenu médian après impôts des ménages à Saint-Paul était de **73 500 \$**; une variation de 14 % par rapport à un montant 64 500 \$ en 2015.

## Scolarité de la population âgée de 15 ans et plus

La plupart des personnes âgées de plus de 15 ans à Saint-Paul possèdent un diplôme d'études secondaires (24 %) ou professionnelles (24 %). Seulement 16 % des Paulois et Pauloises ont obtenu un diplôme d'études supérieures, comparativement à 27 % pour l'ensemble du Québec. La proportion des personnes ne possédant aucun diplôme ou un diplôme d'études secondaires ou collégiales est similaire à celle de la MRC de Joliette et de la province de Québec.

## Plans et politiques de la Municipalité de Saint-Paul

### PLAN D'URBANISME

La refonte du Plan d'urbanisme de la Municipalité en 2021 et 2022 aura été l'occasion de consulter la population sur les quatre grandes thématiques suivantes: **Cadre bâti et milieu de vie**, **Économie et emplois**, **Environnement et paysage** ainsi que **Mobilité et transport**. Ce nouveau Plan d'urbanisme reflète l'évolution du contexte de développement local et régional à Saint-Paul. Il s'agit aussi d'un outil de gestion qui permet d'assurer, entre autres, la cohérence des interventions en matière d'utilisation du sol, de mobilité durable et de protection de l'environnement.



### CADRE BÂTI ET MILIEU DE VIE



### ÉCONOMIE ET EMPLOI



### ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE



### MOBILITÉ ET TRANSPORT



## Plan de développement durable

Le Plan de développement durable 2024–2034 est le résultat d'une série d'actions entreprises par la Municipalité depuis les dernières années visant à poser des gestes concrets essentiels à la protection de l'environnement.



### Six orientations guident le plan:

- ▶ Assurer une gestion durable et efficace de l'eau
- ▶ Assurer la protection des milieux naturels
- ▶ Améliorer les infrastructures et les services pour favoriser le transport durable et actif
- ▶ Assurer une gestion durable des matières résiduelles
- ▶ Adopter des pratiques résilientes face aux changements climatiques
- ▶ Améliorer la qualité de vie

## À PROPOS DE LA FAMILLE ET DES ÂÎNÉS

Composante fondamentale de la société, la famille est un lieu privilégié d'apprentissage, de socialisation, d'échange et de soutien entre les générations, et ce, dans une perspective de respect mutuel, de transmission de valeurs et de formation des citoyens et des citoyennes de demain.

Tous les individus, qu'ils soient enfants, adultes ou aînés, sont des membres de la famille et tissent des liens à travers leurs relations intergénérationnelles. Aujourd'hui, sa composition se révèle sous divers modèles qui sont l'adaptation de nouvelles transformations sociales.

## À propos de la famille

Dans le cadre de notre politique, la notion de famille est définie comme un groupe de personnes, représenté sous différentes formes, liées par des liens affectifs, de parenté ou de soutien mutuel, qui vivent ensemble ou qui entretiennent des relations étroites et qui prennent soin les uns des autres afin de répondre à leurs responsabilités familiales et diverses tout au long de la vie.

Tout en développant un sentiment d'appartenance à sa communauté, la famille est un milieu de vie intergénérationnel où ses membres peuvent, au cours des divers cycles de vie des générations, créer et entretenir des liens évolutifs, réciproques et variés qui contribuent au développement physique, affectif, intellectuel ou social de tous ses membres.

## À propos des aînés

Dans le cadre de notre politique, les aînés sont des citoyens à part entière qui vivent des situations de vie diverses qu'ils soient travailleurs, retraités, parents, grands-parents, etc. Ayant acquis une grande expérience de vie, ils détiennent un héritage impressionnant pour notre Municipalité par leur savoir-faire, leurs connaissances, leur sagesse et leurs expériences accumulées au sein d'une vie active.

Cette richesse collective constitue un trésor à partager, d'où l'importance de la transmission intergénérationnelle et de la participation active des personnes aînées pour contribuer à la vitalité de notre collectivité.

Qu'ils soient autonomes ou vulnérables, ils font partie d'un groupe hétérogène ayant différents besoins selon leur condition personnelle, familiale, sociale, économique et culturelle. La réponse aux besoins des aînés n'est pas une question d'âge, mais une question d'évaluation de leur propre situation à certaines étapes de leur vie.

**Certaines personnes peuvent se considérer comme aînées à partir de 50 ans.**

## LES VALEURS PAULOISES

Les valeurs d'une communauté sont les normes sociales communes sur lesquelles elle s'appuie pour justifier ou valider son intervention et pour effectuer les bons choix de société. Au fil du temps, ces valeurs seront véhiculées dans l'action et seront transmises aux générations futures.

Dans un esprit de cohérence et d'enrichissement collectif, et en reconnaissance du rôle important que joue la famille dans la communauté, la Politique familiale et des aînés prônent des valeurs qui s'appuient sur ce qui suit :



LA TRANSPARENCE



L'ENTRAIDE  
ET LA SOLIDARITÉ



L'ÉQUITÉ



LE BIEN-ÊTRE



LE RESPECT  
ET LA BIENVEILLANCE



L'INCLUSION



## LES PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes d'intervention sont des règles de conduite choisies pour diriger les interventions et les actions municipales vers un changement significatif dans la communauté.

### VOICI LES PRINCIPES DIRECTEURS RETENUS :

- ▶ L'adoption du réflexe « Penser et agir familles et aînés » à travers toutes les dimensions de la vie municipale ;
- ▶ Le développement du sentiment d'appartenance des familles et des aînés à l'égard de leur communauté ;
- ▶ Le rôle essentiel des organismes du milieu et des divers partenaires, dans le respect des missions de chacun, en misant sur la concertation, le partenariat et la promotion des services ;
- ▶ L'importance des valeurs environnementales et du développement durable ;
- ▶ L'innovation dans la réponse aux besoins des familles et des aînés.

### ET DE FAÇON PLUS DÉFINIE :

#### La famille et les aînés comme acteurs du milieu de vie. Ainsi, la Municipalité :

- ▶ respecte l'autonomie propre des familles et des aînés en soutenant leurs choix, en proposant des ressources diverses et en appuyant les actions bénéfiques pour leur épanouissement ;
- ▶ tient compte de la pluralité des modèles familiaux et ne limite pas son intérêt au stéréotype traditionnel de la famille ;
- ▶ prend en compte la réalité socioéconomique des familles et des aînés.

#### Son rôle de leader social dans la perspective de favoriser l'épanouissement des familles et/ou des aînés dans un environnement sain. Ainsi, la Municipalité :

- ▶ est consciente de ses réalités territoriales ;
- ▶ veut permettre une meilleure interrelation entre les familles, les aînés, les organismes et les services municipaux ;
- ▶ reconnaît l'importance de l'accessibilité universelle des biens et des services.

## LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA POLITIQUE

Les objectifs généraux permettent d'identifier et d'articuler plus précisément les orientations des buts poursuivis. Ils s'appliquent à l'ensemble de cette politique et non à un seul champ d'intervention.

Par l'adoption de cette politique, la Municipalité de Saint-Paul se donne les objectifs généraux suivants :

1. Doter l'administration municipale d'un cadre de référence en matière d'intervention avec les familles et les aînés ;
2. Favoriser l'amélioration de la qualité de vie des citoyens afin d'encourager et de développer un sentiment d'appartenance, de sécurité, de rétention et d'attraction des nouvelles familles et des aînés ;
3. Favoriser l'accessibilité des services en fonction des besoins et des conditions de vie des familles et des aînés tout en considérant les capacités financières, humaines et matérielles de la Municipalité ;
4. Soutenir les efforts de concertation, d'engagement civique et toute forme de partenariat entre les intervenants du milieu et les familles et/ou les aînés ;
5. Favoriser la diffusion efficace et simple de l'information auprès de la population et des intervenants du milieu ;
6. Maximiser l'implication du milieu dans le bénévolat, les organismes locaux et les diverses activités.

CONCERTATION DIFFUSION  
CADRE DE RÉFÉRENCE QUALITÉ DE VIE  
BÉNÉVOLAT SAINT-PAUL IMPLICATION  
ACCESSIBILITÉ RÉTENTION SÉCURITÉ  
SENTIMENT D'APPARTENANCE

## LES AXES D'INTERVENTION

La Politique familiale et des aînés peut être appliquée à de nombreuses sphères de l'action municipale et communautaire. Afin de faciliter la rédaction du plan d'action des familles et des aînés, des axes d'interventions ont été identifiés.

Les actions retenues ont été regroupées dans 10 axes que voici :

1. Habitat et milieu de vie
2. Transport et mobilité
3. Sécurité
4. Gestion municipale et communication
5. Développement économique
6. Respect, inclusion, participation sociale et bénévolat
7. Aménagement des lieux, des services municipaux et des environnements
8. Loisirs, culture et vie communautaire
9. Santé et saines habitudes de vie
10. Réussite éducative



---

## REMERCIEMENTS



L'élaboration d'une politique familiale et des aînés ne saurait s'élaborer et se construire sans le travail, la ténacité et la passion de nombreuses personnes. Tout au long du processus, l'effort soutenu, la qualité des réflexions et l'intérêt marqué pour les familles et les aînés ont été au rendez-vous. Pour leur dévouement et leur participation, nous tenons à remercier :

- ▶ les membres du comité de pilotage pour leur dynamisme, leur contribution et leur engagement constant tout au long des différentes étapes du processus de mise à jour ;
- ▶ les représentants des services municipaux et des divers partenaires externes pour leur expertise et leur collaboration tout au long de la démarche, notamment le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Espace MUNI et le ministère de la Famille pour son soutien financier dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales ;
- ▶ les organismes communautaires desservant principalement les familles et les aînés, les établissements scolaires, les centres de la petite enfance, les Maisons des jeunes qui ont activement participé en plus de nous permettre de joindre les citoyennes et citoyens de leurs milieux et d'ainsi accroître le succès et la représentativité de nos activités de consultation.

Enfin, un merci tout particulier aux nombreux citoyens qui ont pris part, avec enthousiasme et intérêt, aux activités de consultation ayant mené à la concrétisation de cette politique et de son plan d'action. Votre contribution est inestimable et permettra de faire de notre Municipalité un véritable havre de bien-être pour toute la population, qu'elle soit jeune ou plus âgée.

Avec la participation financière de :

Québec 



# PLAN D'ACTION



# AXE D'INTERVENTION 1: HABITAT – MILIEU DE VIE

**OBJECTIF 1** → Promouvoir et diversifier l'offre des ressources existantes en habitation afin de favoriser des milieux de vie adaptés aux besoins des Paulois.

ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCIER				INDICATEURS
		2024-2025	2026	2027	En continu	
Poursuivre les démarches de concertation auprès des résidences pour les personnes âgées pour accompagner ces milieux et développer des partenariats.	Services administratifs				✓	Développement d'un projet en partenariat avec les résidences.
Promouvoir annuellement le processus d'accessibilité à l'OMH et poursuivre l'implication de la Municipalité au sein de l'organisme.					✓	Présence d'un conseiller sur le comité d'administration de l'OMH.
Mettre à jour le babillard informatif (anciennement babillard vieillir), réévaluer son emplacement et les clientèles visées.		✓	✓			Nouvelle localisation d'un babillard.
Soutenir l'initiative citoyenne en lien avec le bon voisinage, la sécurité, l'entraide et les menus travaux afin de favoriser le réseautage des milieux de vie de qualité.	Service des loisirs et de la culture	✓	✓			Liste de fournisseurs (ex. : organismes, entreprises et partenaires) et d'initiatives citoyennes.
Poursuivre le déploiement du projet «Jeu libre dans la rue».	Service de l'urbanisme et de l'environnement et Service des communications				✓	Ajout d'un minimum d'une rue par année.

## LE SAVIEZ-VOUS ?



La résidence pour aînés du Havre Paulois, qui a ouvert ses portes à l'été 2022, est composée de 20 logements sociaux et abordables pour les aînés. Ce bâtiment à but non lucratif offre un milieu de vie sécuritaire aux aînés. À l'été 2024, ce sont les résidents de 7 rues qui bénéficieront du projet «Jeu libre dans la rue». Ce projet vise à mettre en place des mesures (ex. : abaisser la limite de vitesse et ajouter des éléments de signalisation) afin de rendre une rue plus sécuritaire pour les familles lorsque les résidents en font la demande. Ce règlement s'accompagne d'un code de vie à respecter par les participants et les automobilistes.



## AXE D'INTERVENTION 2: TRANSPORT ET MOBILITÉ

### OBJECTIF 1 → Améliorer les déplacements actifs sur l'ensemble du territoire.

ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCIER				INDICATEURS
		2024-2025	2026	2027	En continu	
Installer la signalisation sur le réseau existant afin de le sécuriser et de l'identifier adéquatement.	<b>Services administratifs</b> <b>Service des loisirs et de la culture</b> <b>Service de l'urbanisme et de l'environnement</b> <b>Service des travaux publics et des services techniques</b> <b>Service des communications</b>				✓	Présence de panneaux de signalisation sur le réseau cyclable.
Élaborer et déployer un plan de mobilité durable et active.					✓	Adoption d'un plan de mobilité durable et active par le conseil municipal.
Élaborer un plan des réseaux actifs afin de le relier à l'ensemble des réseaux existants et l'arrimer aux réseaux des municipalités avoisinantes.		✓	✓			Dépôt d'un plan des réseaux actifs au conseil municipal.
Créer des partenariats avec des organisations en sécurité routière pour promouvoir et sensibiliser les citoyens à un transport actif sécuritaire (ex. : Cadets, Vélo Québec, SQ, etc.).		✓	✓			Réalisation d'une activité par année.

### OBJECTIF 2 → Encourager et valoriser le transport actif, collectif et adapté sur le territoire.

ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCIER				INDICATEURS
		2024-2025	2026	2027	En continu	
Recenser l'information sur l'offre de transport collectif et adapté offerte par la MRC et en publiciser l'offre.	<b>Services administratifs</b> <b>Service des loisirs et de la culture</b> <b>Service de l'urbanisme et de l'environnement</b> <b>Service des communications</b>				✓	Divers outils de promotion et de diffusion.
Identifier les besoins des Paulois via une activité de consultation et adresser ceux-ci à la MRC.		✓	✓			Dépôt d'un rapport à la MRC de Joliette.
Organiser, avec les organismes en transport, des journées d'essais gratuits lors des événements municipaux.					✓	Journées d'essais gratuits et ciblés.

SUITE >

< OBJECTIF 2 (SUITE)

En partenariat avec le secteur scolaire et les partenaires locaux, mettre en place des initiatives de transport actif pour les élèves et les familles qui fréquentent les écoles à pied ou à vélo.	(Voir page précédente)				✓	Implantation d'un projet.
Revoir et actualiser l'installation de mobilier adéquat dans les parcs, réseaux piétonniers et espaces verts (ex. : poubelles, supports à vélos, fontaines, affichage, signalétique, etc.).	<b>Service des travaux publics et des services techniques</b>				✓	Installation de mobilier adapté.

**OBJECTIF 3 → Améliorer la sécurité et les réseaux piétonniers, cyclables et routiers sur l'ensemble du territoire**

ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCIER				INDICATEURS
		2024-2025	2026	2027	En continu	
Mettre en place un comité consultatif de circulation (CCC) afin de traiter des enjeux de sécurité sur le territoire (ex. : vitesse, identification des endroits problématiques, enjeux saisonniers, etc.).	<b>Service des travaux publics et des services techniques</b> <b>Service de l'urbanisme et de l'environnement</b>	✓				Création d'un comité et rencontres.
Mettre en place des mesures visant le respect des limites de vitesse sur le réseau routier.					✓	Présence de mesures d'apaisement de la circulation (ex. : déviations, entraves, indicateur de vitesse, affichage, etc.).
Optimiser l'aménagement des zones scolaires en partenariat avec l'école La Passerelle sur les divers pavillons.					✓	Présence de zones scolaires près de chaque école et présence d'un brigadier scolaire.
Mettre en place des campagnes de sensibilisation pour ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ transport durable et actif (incitatifs) ;</li> <li>▶ sécurité routière ;</li> <li>▶ bruit et vitesse dans les quartiers résidentiels ;</li> <li>▶ stationnements incitatifs.</li> </ul>	<b>Service des communications</b>				✓	Réalisation d'au moins une campagne de sensibilisation par année.



La Municipalité de Saint-Paul offre un circuit de plus de 10 km permettant de connecter plusieurs parcs et quartiers résidentiels et elle prévoit également d'étendre son réseau cyclable dans les prochaines années afin de relier les secteurs et créer des accès vers les villes voisines. Depuis 2020, la Municipalité assure l'entretien des 5 km de sentiers aménagés pour la pratique du ski de fond et pour la marche hivernale sur une partie du réseau des pistes cyclables.

La Municipalité met à votre disposition un stationnement incitatif gratuit. Celui-ci se trouve dans le stationnement du Complexe communautaire de Saint-Paul au 20, boul. Brassard. Depuis 2023, un nouveau corridor scolaire a été mis en place à l'école Vert-Demain afin d'augmenter la sécurité des écoliers et des piétons.



# AXE D'INTERVENTION 3: SÉCURITÉ



## OBJECTIF 1 → Accroître le sentiment de sécurité des familles et des aînés.

ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCIER				INDICATEURS
		2024-2025	2026	2027	En continu	
Bonifier l'éclairage des rues, des sentiers, des parcs et des stationnements selon les nouvelles technologies et normes.	Service des travaux publics et des services techniques Service de l'urbanisme et de l'environnement				✓	Au moins 10 lampadaires modifiés d'ici 2027.
Créer des opportunités de rencontre entre les citoyens et les autorités (ex. : tournée de courtoisie, café-rencontre, etc.).	Services administratifs Service des communications Service des loisirs et de la culture				✓	Réalisation d'une activité par année.
Favoriser la mise en place de fêtes de rue permettant des activités intergénérationnelles afin de consolider le bon voisinage.	Service des loisirs et de la culture				✓	Lancement de l'offre de services municipale.
Implanter, en collaboration avec la Sûreté du Québec, le programme « Bon voisin bon œil ».			✓	✓		Présence d'un comité « bon voisin bon œil ».
Promouvoir l'utilisation de la boîte de suggestions et commentaires de la Sûreté du Québec.	Services administratifs Service des communications				✓	Augmentation du taux d'utilisation de la boîte.
Développer une campagne de sensibilisation au vandalisme en impliquant activement les citoyens dans la recherche de solution.		✓	✓			Réalisation d'une campagne promotionnelle.
Installer une zone de rencontre neutre pour des échanges sécuritaires dans le stationnement de l'un des bâtiments municipaux.	Service des travaux publics et des services techniques		✓			Installation d'une zone neutre sur le territoire.

SUITE >

< OBJECTIF 1 (SUITE)

Installer des caméras dans les lieux publics, parcs et bâtiments municipaux.	Services administratifs Service des travaux publics et des services techniques	✓	✓	Installation de caméras dans de nouveaux parcs et lieux identifiés.
Via les outils municipaux, fournir les coordonnées et informations sur les ressources du territoire en lien avec la sécurité.	Services administratifs Service des communications		✓	Minimum d'une publication adaptée par année via nos divers outils de communication et d'information sur site Web.

**OBJECTIF 2** → Accroître le sentiment de sécurité des Pauloïses à l'égard des animaux sur le territoire.

ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCIER				INDICATEURS
		2024-2025	2026	2027	En continu	
Informer les Pauloïses de la réglementation en vigueur sur le territoire paulois via les divers outils de communication.	Service de l'urbanisme et de l'environnement Service des communications				✓	Au moins 2 publications par année.
Installer des stations à déjection canine sur le territoire dans les parcs et espaces verts.	Service des travaux publics et des services techniques Service des loisirs et de la culture	✓				Installation de 10 stations à des endroits stratégiques.
Responsabiliser les propriétaires d'animaux au respect d'autrui dans les endroits publics et espaces verts extérieurs sur le territoire.	Service de l'urbanisme et de l'environnement Service des communications				✓	Installation de panneaux et affiches informatives dans des lieux stratégiques.
Étudier la pertinence et la faisabilité d'implanter un parc canin sur le territoire et publiciser les parcs avoisinants.	Service des loisirs et de la culture	✓				Dépôt d'un dossier au conseil municipal.



La Municipalité possède un règlement concernant les animaux et il est obligatoire pour les propriétaires canins de se procurer une licence pour leur chien.

Saviez-vous qu'un chien doit être attaché au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 m en tout temps, que ce soit au parc, sur une piste cyclable ou dans un sentier multifonctionnel ?

En 2023, la Municipalité s'est dotée d'un nouveau Plan d'urbanisme qui permettra de planifier et d'encadrer l'aménagement du territoire de la Municipalité sur un horizon d'environ 15 ans. Il présente une vision d'ensemble de l'aménagement de son territoire et aborde 4 grandes thématiques dont

- ▶ Cadre bâti et milieu de vie
- ▶ Économie et emploi
- ▶ Environnement et paysage
- ▶ Mobilité et transport



## AXE D'INTERVENTION 4: GESTION MUNICIPALE ET COMMUNICATION



**OBJECTIF 1** → Consolider et déployer les outils de communication et d'information existants.

ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCIER				INDICATEURS
		2024-2025	2026	2027	En continu	
Promouvoir les divers outils de communication (infolettre, application mobile, médias sociaux, bulletin, etc.) et adapter le médium utilisé selon les besoins des clientèles.	Service des communications				✓	Adoption d'un plan des communications.
Sur le site Web et via les divers autres médiums, développer des sections spécifiques pour certaines clientèles (ex. : aînés, nouveaux résidents, etc.).		✓	✓			Création d'au moins 2 sections du site Web dédiées à des clientèles spécifiques.
Faire connaître aux citoyens les mécanismes en place et les sources principales d'information en cas d'urgence lors d'un événement majeur.					✓	Réalisation de 2 publications par différents outils par année en lien avec les mesures d'urgence.
Faire connaître par divers médiums les programmes de contributions financières.					✓	Réalisation de 5 publications par différents outils par année en lien avec les divers programmes.

**OBJECTIF 2** → Développer de nouveaux outils de communication et d'information.

ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCIER				INDICATEURS
		2024-2025	2026	2027	En continu	
Aménager un nouveau panneau électronique.	Service des communications		✓	✓		Présence d'un nouveau panneau électronique.
Identifier les entrées et les sorties de la Municipalité sur le territoire.			✓	✓		Dépôt d'un rapport à la MRC de Joliette.
Intégrer le WIFI public dans les lieux publics tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.		✓	✓			Journées d'essais gratuits et ciblés.
Élaborer un plan de signalétique.		✓	✓			Adoption d'un plan de signalétique.



**OBJECTIF 3** → Soutenir la participation et la consultation citoyenne.

ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCIER				INDICATEURS
		2024-2025	2026	2027	En continu	
Mettre en place un comité de suivi qui aura la charge d'assurer la mise en œuvre de la Politique familiale municipale.	Service des loisirs et de la culture				✓	Tenue de 2 rencontres par année au minimum.
Diffuser et mettre en valeur la politique et les actions de ce plan d'action par clientèle et auprès des partenaires.	Service des communications				✓	Une publication minimum spécifique à la PFAM.

**REGARD SUR LE MILIEU**



Depuis 2022, plusieurs outils sont à la disposition des citoyens afin de diffuser de l'information :

- ▶ Page Facebook
- ▶ Application mobile
- ▶ Refonte du site Web
- ▶ Infolettre
- ▶ Bulletin municipal « Mon Paulois »
- ▶ Affichage extérieur
- ▶ Panneau électronique, etc.

En 2024, nous comptons plus de 1 800 abonnés à la page Facebook, plus de 800 abonnés à l'infolettre et continuons de distribuer le bulletin municipal « Mon Paulois » en diverses versions afin de répondre aux besoins des diverses clientèles.



## AXE D'INTERVENTION 5: DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**OBJECTIF 1** → Dynamiser le développement économique sur le territoire de Saint-Paul.

ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCIER				INDICATEURS
		2024-2025	2026	2027	En continu	
Développer un réseau des entreprises d'affaires sur le territoire et évaluer les potentiels de collaboration.	Service de l'urbanisme Services administratifs Service des communications				✓	Répertoire des entreprises. Dépôt d'un dossier au conseil municipal.
En partenariat avec les entreprises et producteurs d'alimentation locaux, créer un événement de type marché public.	—		✓	✓		Réalisation d'une nouvelle activité et consolidation de celle-ci dans les années subséquentes.



# AXE D'INTERVENTION 6: RESPECT, INCLUSION, PARTICIPATION SOCIALE ET BÉNÉVOLAT



**OBJECTIF 1** → Promouvoir et développer des activités et initiatives liées aux activités intergénérationnelles, à l'inclusion et à la participation sociale.

ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCIER				INDICATEURS
		2024-2025	2026	2027	En continu	
Répertorier les programmes existants en lien avec l'implication citoyenne et les déployer sur le territoire (ex.: Passez go!).	Service des loisirs et de la culture Service des communications	✓	✓			Répertoire des programmes existants.
Créer un comité consultatif citoyen/partenaires via le Service des loisirs et de la culture.	Service des loisirs et de la culture	✓				Création d'un comité et tenue de minimalement une rencontre par année.
Mettre à jour le mécanisme d'accueil des nouveaux résidents et adapter l'approche selon les diverses clientèles.	Services administratifs Service des communications Service des loisirs et de la culture				✓	Mise à jour de la trousse d'accueil et ajout d'activités d'intégration des nouveaux résidents via les événements municipaux.
Par divers moyens, intégrer et soutenir la mise en place d'activités intergénérationnelles sur le territoire.	Service des loisirs et de la culture	✓	✓			Présence d'un minimum de 2 activités intergénérationnelles par programmation d'activités.
Soutenir la mise en place d'une commission jeunesse avec les élèves de l'école La Passerelle.	Services des communications	✓	✓	✓	✓	Présence d'une commission jeunesse.
Mettre en place un projet de budget participatif.		✓				Lancement d'un projet et dépôt de candidatures.

**OBJECTIF 2 → Soutenir les organismes dans la promotion du bénévolat et la réalisation de leurs missions respectives**

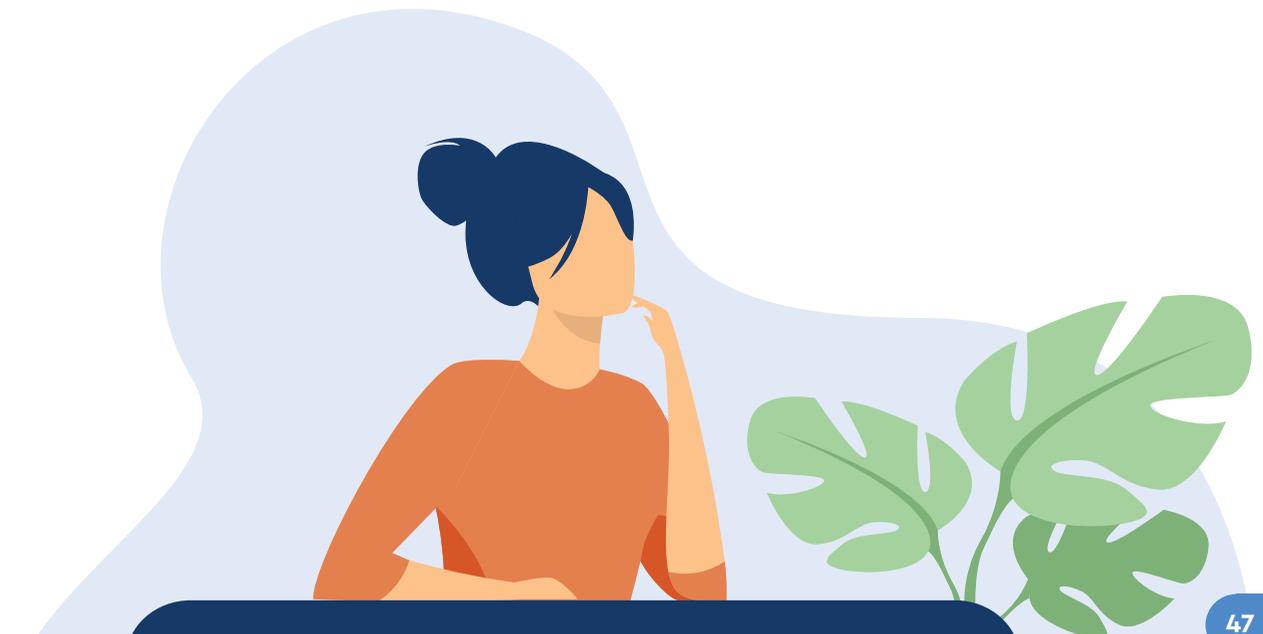
ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCIER				INDICATEURS
		2024-2025	2026	2027	En continu	
Afin de dynamiser le concept du bénévolat et de recruter des bénévoles, élaborer un plan d'action avec les partenaires et organismes locaux.	Service des loisirs et de la culture Service des communications	✓	✓			Lancement d'un plan d'action.
Intégrer les organismes communautaires dans les divers événements municipaux afin de faire connaître les services offerts.					✓	Présence d'un minimum d'un organisme par événement municipal lorsque le contexte s'y prête.
Informers les citoyens des besoins en matière de bénévolat et de la réalité des organismes via les médiums municipaux et lors des événements.	Service des loisirs et de la culture	✓	✓	✓		Publications ciblées dans divers médiums de communication.
Offrir la possibilité aux organismes de tenir un kiosque d'informations et de recrutement lors des événements municipaux.	Service des communications	✓	✓	✓		Participation des organismes.
Réunir l'ensemble des partenaires sectoriels une fois par année pour favoriser le réseautage, le partage des bonnes pratiques, la création de projets concertés.			✓	✓	✓	Tenue d'une réunion par année.

**LE SAVIEZ-VOUS ?**



La première édition du conseil d'élèves du pavillon Vert-Demain a vu le jour lors de l'année scolaire 2023-2024.

La Municipalité de Saint-Paul compte plusieurs organismes sur son territoire qui, malgré les défis liés au recrutement de bénévoles, poursuivent leurs missions respectives afin d'offrir des services à notre communauté. Plusieurs moyens sont mis en place afin de soutenir ces organismes dans leurs activités et, chaque année, la Municipalité souligne l'apport de l'ensemble des bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année à la réalisation de plusieurs activités phares au bénéfice des citoyens.



# AXE D'INTERVENTION 7: AMÉNAGEMENT DES LIEUX, DES SERVICES MUNICIPAUX ET ENVIRONNEMENTS



**OBJECTIF 1** → Optimiser l'accès aux parcs, espaces verts et bâtiments municipaux pour toutes les clientèles.

ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCIER				INDICATEURS
		2024-2025	2026	2027	En continu	
Analyser et adapter les heures d'ouverture des locaux municipaux et culturels (ex. : pavillon et bibliothèque municipale).	Service des loisirs et de la culture	✓			✓	Modification des heures d'ouverture des locaux selon les besoins.
Mettre à jour le plan directeur des parcs et espaces verts.	—	✓				Adoption d'un plan directeur des parcs révisé.
Dans le cadre de l'élaboration du plan directeur des parcs et espaces verts, réaliser des consultations citoyennes afin d'impliquer des citoyens de toutes les clientèles dans le processus.	—	✓				Réalisation d'une consultation citoyenne dans le cadre de la démarche.
Définir les besoins en équipements pour les futurs parcs municipaux et espaces verts.	—	✓	✓	✓	✓	Acquisition d'équipements pour les parcs, selon les besoins des familles, des aînés et des personnes à mobilité réduite.
Intégrer des installations novatrices dans la réfection et la construction des parcs du territoire (ex. : zone ado, escalade, mur de graffiti, pumptrack, skatepark, etc.).	—				✓	Ajout d'infrastructures adaptées.
Atteindre l'accessibilité universelle des bâtiments, infrastructures et espaces verts municipaux.	Services administratifs Service des loisirs et de la culture			✓		Dépôt d'un rapport au conseil municipal.

SUITE >

< OBJECTIF 1 (SUITE)

Au parc Amyot, intégrer des zones de « repos actif » pour la clientèle des adolescents adaptées à leurs besoins.

Installer dans certains parcs ciblés des bacs à jeux et le prêt d'équipement sportif permettant à tous de jouer librement.

Dans les espaces publics extérieurs, créer des zones d'ombres permanentes (abris-soleil).

Développer une offre d'activités adaptée à la nature se déroulant dans divers lieux sur le territoire (géocaching, site d'interprétation, etc.).

Service des loisirs et de la culture

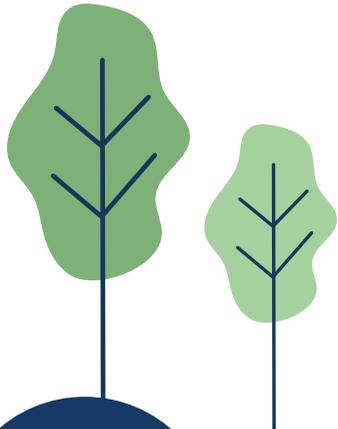


Ajout d'infrastructures adaptées.

Dépôt d'un dossier au conseil municipal.

Ajout d'infrastructures adaptées.

Ajout d'une activité par année dans la programmation d'activités et via les événements municipaux.



REGARD SUR LE MILIEU



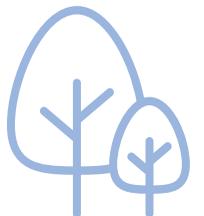
La Municipalité offre aux citoyens plusieurs programmes de soutien financier écologique (ex : arbre en cour avant, borne de recharge, couches lavables, produits d'hygiène féminine, etc.).

Le Comité d'embellissement, d'environnement et de développement durable (CEEDD) oriente ses actions à partir de 3 volets : économique, environnemental et social. Voilà déjà 14 ans que plusieurs citoyens s'impliquent bénévolement dans ce comité. La Municipalité de Saint-Paul s'adapte aux enjeux environnementaux actuels et vise les objectifs suivants en matière d'environnement : sensibiliser la population aux divers enjeux environnementaux, accompagner les citoyens vers des choix plus sains et améliorer le sentiment d'appartenance à la communauté.

Activités portées par le comité :

- ▶ Saint-Paul en fleurs
- ▶ Une naissance, un arbre
- ▶ Conférences
- ▶ Corvées de nettoyage
- ▶ Journée du don d'arbres et de compost
- ▶ Etc.

De nouveaux parcs ont vu le jour, dont le parcours d'hébertisme au parc du Bourg-Boisé ainsi que le parc des Berges qui sera inauguré à l'été 2024. Les prochaines années nous permettront d'envisager la réfection de nouveaux parcs et installations ainsi que la conception de tout nouveaux projets.





**OBJECTIF 2** → Promouvoir et développer les pratiques écologiques de la Municipalité et des partenaires du territoire.

ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCIER				INDICATEURS
		2024-2025	2026	2027	En continu	
Communiquer à la population les mesures et les programmes écologiques offerts par la Municipalité.	Service de l'urbanisme et de l'environnement Service des communications				✓	Production d'outils de communication.
Installer des bornes électriques dans certains stationnements de bâtiments municipaux.	Service des travaux publics et des services techniques	✓	✓			Une borne électrique sur le territoire paulois.
Utiliser la gestion des déchets à trois voies lors de l'ensemble des événements municipaux.	Service des loisirs et de la culture				✓	Disponibilité des poubelles spécifiques lors des événements.
Promouvoir et développer les pratiques écologiques de la Municipalité et des partenaires/organismes sur le territoire.	Services administratifs Service de l'urbanisme et de l'environnement Service des communications				✓	—



**PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024-2034**

Le Plan de développement durable a été bâti sur un horizon de 10 ans et s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte les dimensions environnementale, sociale et économique de la communauté pauloise. La gestion durable et efficace de l'eau, la protection des milieux naturels, l'amélioration des infrastructures et des services pour favoriser le transport

durable et actif, la gestion durable des matières résiduelles, l'adoption de pratiques résilientes face aux changements climatiques ainsi que l'amélioration de la qualité de vie sont donc les enjeux importants vers lesquels les actions et les choix de la Municipalité seront orientés pour les prochaines années. Ainsi, Saint-Paul pose déjà de nombreux gestes essentiels à la protection de l'environnement et apporte son soutien à ceux qui visent le même but.



## AXE D'INTERVENTION 8: LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE



**OBJECTIF 1** → Promouvoir et développer des programmes, des activités et des événements adaptés à l'ensemble des clientèles pauloises et répondant aussi aux besoins de celles-ci.

ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCIER				INDICATEURS
		2024-2025	2026	2027	En continu	
Réaliser une activité de consultation sur l'offre en loisir pour les adolescents (12-17 ans).	Service des loisirs et de la culture	✓				Tenue d'une activité de consultation.
Élaborer une nouvelle offre de services en loisir et culture destinée aux adolescents (12-17 ans).					✓	Intégration d'un minimum de 2 activités saisonnières destinées à cette clientèle.
Développer des partenariats avec les organisations desservant la clientèle des adolescents (ex. : MDJ).						Signature d'un partenariat avec une organisation partenaire pour la clientèle adolescente.
Bonifier l'offre d'activités libres (non structurées) pour les diverses clientèles.					✓	Publication des activités libres via nos divers médiums.
Élaborer un programme d'accès aux activités de loisir pour les personnes à faibles revenus.			✓			Disponibilité d'un programme d'inscription.
Élaborer une politique de tarification pour la clientèle des aînés.			✓			Politique de tarification pour les aînés.
Maintenir les soutiens techniques et financiers à la tenue des événements municipaux existants.			✓	✓	✓	Maintien des activités via les budgets annuels.
Recenser et étudier la pertinence d'implanter de nouveaux programmes (ex. : Voisins solidaires, fêtes des voisins, etc.).						✓

**OBJECTIF 2 → Consolider l'offre du service du camp de jour municipal.**

ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCIER				INDICATEURS
		2024-2025	2026	2027	En continu	
À la suite du succès de l'édition 2023, poursuivre l'intégration de camps thématiques dans l'offre du camp de jour estival.	—				✓	Offre de camps thématiques pour 6 des 8 semaines du camp de jour estival.
Développer une offre d'animation estivale pour la clientèle des 12-17 ans.		✓				Mise en place d'un service.
Maintenir les diverses certifications du camp de jour municipal (ex : Association des camps du Québec, Osez-jeunes, saine alimentation, etc.).					✓	Accréditation maintenue.

**OBJECTIF 3 → Faciliter l'accès à la culture et au patrimoine pour toutes les clientèles.**

ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCIER				INDICATEURS
		2024-2025	2026	2027	En continu	
Développer un partenariat entre l'école La Passerelle et la bibliothèque municipale.	—		✓	✓		Partenariat
Consolider notre partenariat avec le Centre culturel Desjardins, les divers partenaires culturels et recenser les activités et programmes offerts sur le territoire.					✓	Utilisation d'un minimum de 2 services liés à l'entente par année et les publiciser.
Élaborer un projet de fidélisation des membres pour les inviter concrètement à s'impliquer dans leur bibliothèque municipale.		✓	✓			Dépôt d'un dossier au conseil municipal.
Augmenter la collection locale de la bibliothèque.					✓	Accréditation RÉSEAU-BIBLIO.
Poursuivre le développement de l'offre de services de la bibliothèque pour les diverses clientèles en y incluant le volet animation, technologie, Web, multimédia, etc.					✓	Intégration d'un minimum de 2 activités saisonnières destinées aux diverses clientèles.

[SUITE >](#)

< OBJECTIF 3 (SUITE)

Développer des activités culturelles destinées à toutes les clientèles, en collaboration avec les organismes du milieu.

Recenser les divers lieux culturels et patrimoniaux et en déterminer le potentiel pour y tenir des activités et événements.



Au moins 2 nouvelles activités d'initiation au volet culturel.



Dépôt d'un dossier au conseil municipal.



**LE SAVIEZ-VOUS ?**



La première édition de l'événement « Dernier sprint » dédié à la clientèle des 12 à 17 ans s'est tenue en mai 2023 et fut un succès. Diverses formules d'activités seront proposées à cette clientèle dans les prochaines années afin de déterminer, tous ensemble, comment leur offrir des services et activités qui sauront répondre à leurs besoins.

La Bibliothèque Fernande-Richard possède maintenant une collection locale contenant plus de 7 500 livres, au plus grand bonheur des 1944 abonnés. En plus de l'équipe d'employées, 7 bénévoles s'impliquent activement à l'année afin de vous offrir un service de qualité et proposer une programmation diversifiée et adaptée aux diverses clientèles.

C'est en 2025 que la Municipalité soulignera la 25<sup>e</sup> édition des spectacles « Mardis d'août ».

## AXE D'INTERVENTION 9: SANTÉ ET SAINES HABITUDES DE VIE

**OBJECTIF 1** → Développer et consolider les mesures et activités liées à la santé et aux saines habitudes de vie sur le territoire paulois pour toutes les clientèles.

ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCIER				INDICATEURS
		2024-2025	2026	2027	En continu	
Répertorier les programmes et projets disponibles en saine alimentation et étudier la faisabilité d'implantation sur le territoire.	Service des loisirs et de la culture Service de l'urbanisme et de l'environnement	✓				Dépôt d'un dossier au conseil municipal.
Offrir des activités via nos diverses programmations en lien avec l'alimentation, la cuisine, l'environnement (volet alimentation).					✓	Intégration d'un minimum de 2 activités par année destinées aux diverses clientèles.
Maintenir et bonifier le projet du jardin au camp de jour estival.					✓	Présence d'un jardin communautaire au parc Amyot et, d'ici 2027, dans un 2 <sup>e</sup> parc.

**OBJECTIF 2** → Pérenniser les services de santé offerts sur le territoire via divers partenariats.

ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCIER				INDICATEURS
		2024-2025	2026	2027	En continu	
Promouvoir l'horaire et les services de santé offerts par l'infirmière en milieu rural.	Service des loisirs et de la culture Service des communications				✓	Présence de publicité du service au moins 3 fois par année via les divers outils municipaux.
Tenir une clinique de vaccination une fois l'an en collaboration avec les organismes locaux.	Service des loisirs et de la culture				✓	Présence d'une activité de vaccination à Saint-Paul.

# AXE D'INTERVENTION 10: RÉUSSITE ÉDUCATIVE



**OBJECTIF 1** → Soutenir les partenaires dans la promotion des actions en réussite éducative.

ACTIONS	ACTEURS	ÉCHÉANCIER				INDICATEURS
		2024-2025	2026	2027	En continu	
Soutenir les initiatives des partenaires en matière de persévérance scolaire et réussite éducative (ex. : CREVALE, etc.).	Service des loisirs et de la culture Service des communications				✓	Implication des partenaires et de la Municipalité dans les campagnes annuelles.
Répertorier les programmes et projets disponibles en lien avec la persévérance scolaire et la réussite éducative et étudier la faisabilité d'implantation sur le territoire.	Service des loisirs et de la culture				✓	Dépôt d'un dossier au conseil municipal.





**MON**  
**SAINT-PAUL**

10, chemin Delangis, Saint-Paul (QC) J0K 3E0  
450 759-4040 | [info@saintpaul.quebec](mailto:info@saintpaul.quebec)

[saintpaul.quebec](http://saintpaul.quebec) | 

Avec la participation financière de :

Québec 